

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAXIME-DU-MONT-LOUIS
MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE

17 DÉCEMBRE 2018

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis, tenue le 17 décembre 2018 à 19h30 à la salle du Conseil située au 1, 1^{ère} avenue Ouest à Mont-Louis.

Sont présents :

Sont présents : Guy Bernatchez, maire
Mark Boucher, conseillère au poste # 1
Dany Bergeron, conseiller au poste # 2
Sylvie Mercier, conseiller au poste # 3
Stéphane Cleary, conseiller au poste # 4
Claude Bélanger, conseiller au poste # 5
Renaud Robinson, conseiller au poste # 6

Tous formants quorum, sous la présidence de monsieur Guy Bernatchez, maire. L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal, à tous les membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

Sont également présents:
Suzanne Roy, sec.-trés. et directrice générale
Diane Gaumont, adj. à l'administration et sec-trés. adjointe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
2. Adoption du budget de l'année financière 2019
3. Période de questions
4. Levée de la session

262-12-2018 ADOPTION DU BUDGET DE L'ANNÉE FINANCIERE 2019

ATTENDU QUE le Conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière 2019 et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent ;

ATTENDU QUE le projet de budget a été remis aux membres du conseil le 5 décembre 2018 et que l'avis public a été donné le 6 décembre 2018;

Sur proposition de Stéphane Cleary,
Appuyée de Renaud Robinson,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le Conseil adopte le budget pour l'année financière 2019, à savoir :

CHARGES

Administration générale	323 896
Sécurité publique	345 429
Transport	374 028
Hygiène du milieu	284 375
Santé et bien-être	7 500
Aménagement, urbanisme et développement	79 662
Animation Jeunesse Haute-Gaspésie	139 433
Loisirs et culture	71 505
Intérêts	84 256
Sous-total	1 710 084

Affectation de fonctionnement non affecté	-18 861
Remboursement de la dette à long terme	854 242
Fonds Éolien	166 432
Fonds Eaux usées	12 960
Affectations de dépenses constatées	-8 623
TOTAL DES CHARGES	2 716 234

REVENUS

Taxes sur la valeur foncière	541 238
Taxes sur une autre base (tarifs)	333 687
Paiements tenant lieu de taxes	103 631
Transferts	1 285 473
Services rendus	87 524
Imposition de droits	13 000
Amendes et pénalités	16 000
Fonds Éolien	196 248
Animation Jeunesse Haute-Gaspésie	139 433
TOTAL DES REVENUS	2 716 234

Proposition adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions porte exclusivement sur le budget.

263-12-2018 LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Sylvie Mercier, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Guy Bernatchez, maire

Suzanne Roy, d.g. et sec.- très.

Je, Guy Bernatchez, maire, atteste que la signature du présent procès verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Guy Bernatchez, maire